

**Note de présentation des Filières de Formation en Odontologie
de la coopération
franco-vietnamienne**

I - INTRODUCTION

Dans la coopération odontologique franco-vietnamienne, la formation s'est révélée comme notre principal atout, tout particulièrement grâce à l'accueil en France de jeunes praticiens et enseignants odontologistes vietnamiens pour des stages hospitalo-universitaires de spécialité.

La coordination de la présence universitaire en Odontologie par la faculté de Marseille depuis une dizaine d'année a renoué, depuis l'ouverture du pays, un dialogue actif avec les facultés dentaires vietnamiennes, au point d'être actuellement au tout premier plan de la coopération internationale odontologique du Vietnam.

Un pas important, dans la reconnaissance de la formation francophone odontologique, a été franchi avec la mise en place, depuis 1997, du premier Diplôme Inter-Universitaire (DIU) de Parodontologie et Occlusodontie, avec les Facultés de Rennes, Marseille et Brest, diplôme qui est intégré dans le « Master » odontologique vietnamien.

Le VI ème congrès francophone d'Odontologie D'Ho Chi Minh Ville qui s'est déroulé en septembre 1999 a vu la création d'une structure collégiale regroupant les douze Facultés francophones dentaires d'Antélias, Bordeaux, Hanoi, Ho Chi Minh Ville, Lille, Louvain, Marseille, Montréal, Nantes, Reims, Rennes, Strasbourg. Il a pour objectif de coordonner toutes les actions universitaires odontologiques au Vietnam.

La gestion du « Collège de Coordination Francophone des échanges Odontologiques avec le Vietnam » à été confiée a la Faculté Dentaire de Bordeaux pour trois ans.

L'accord intergouvernemental de coopération signé le 10 février 1993 entre les

gouvernements français et vietnamien (décret n095-878 du 28 juillet 1995) peut servir de base pour structurer deux filières de formations odontologiques dans le but d'améliorer les possibilités d'accueil d'odontologistes vietnamiens en France.

II- PRESENTATION GENERALE

Deux filières de formation en Odontologie entreraient en vigueur à la rentrée universitaire 2001/02. Elles remplaceraient l'ancien DIU dont la dernière session se termine à la fin de l'année universitaire 2000/01. Plus largement ces deux DIU sont intégrés et reconnus dans le diplôme de « Master » en Odontologie vietnamien qui est un Master généraliste. Ils y constituent un enseignement odontologique pluridisciplinaire avancé. Dans les nouveaux programmes des Masters de spécialités demandés par les Facultés vietnamiennes les deux DIU constitueraient les deux tiers du Master intitulé: « Techniques Restauratrices ».

Les candidats peuvent être admis à s'inscrire soit à l'un des DIU ou aux deux DIU soit à la totalité du Master.

Les filières s'organisent selon le modèle des filières médicales avec les objectifs suivants:

1 - Formation-sélection

La formation est assurée dans le cadre de la mise en place des deux DIU par des missions au Vietnam d'enseignants français en Odontologie. Au terme des DIU les meilleurs candidats sont sélectionnés pour bénéficier de stages hospitalo-universitaires en France, dans leur spécialité.

2- Stages hospitalo-universitaires

Il s'agit de stages organisés dans les Facultés odontologiques impliquées, dans les sous spécialités odontologiques cliniques: Odontologie Restauratrice, Endodontie, Prothèses, Occlusodontie, Parodontologie, Odontologie Pédiatrique, Orthopédie Dento-Faciale, Implantologie, Pathologie Chirurgicale.

Ces stages sont rémunérés dans le cadre de poste d'Assistants Universitaires étrangers ou par des bourses de la coopération décentralisée ou par toute autre bourse obtenue sur les

fonds propres de l'Université ou par l'Industrie. Les postes FFI utilisés en Médecine ne sont pas disponibles en Odontologie malgré l'existence de l'Internat en odontologie.

Le stage durera une année, le candidat devra s'inscrire au " Certificat d'Etudes Supérieures" (CES) dans sa spécialité dans le but d'obtenir un diplôme national de l'enseignement supérieur français. Il bénéficiera également d'une attestation de stage délivrée par la faculté dentaire d'accueil avant son retour.

3 - Suivi de la formation

Afin d'assurer le suivi de ces formations, les enseignants français responsables des missions d'enseignement organiseront au Vietnam, pour les anciens stagiaires, des enseignements post-universitaires. Ces formations en Odontologie sont ouvertes aux jeunes dentistes vietnamiens des établissements impliqués dans la coopération avec la France et qui sont, à ce jour: HANOI - HUE - HO CHI MINH VILLE - CANTHO. En 2001/02 deux filières odontologiques seront opérationnelles:

- Filière odontologique chirurgicale.
- Filière odontologique restauratrice.

Elles sont coordonnées, du côté Vietnamien, à la faculté dentaire de Hanoi pour le nord par le Professeur TRAN VAN TRUONG et à la faculté dentaire de Ho Chi Minh Ville au sud par le Professeur HOANG TU HUNG et le Docteur HUYN ANH LAN. Du côté français, la coordination est assurée par le "Collège de Coordination Francophone des Echanges Odontologiques avec le Vietnam" sous la responsabilité, pour trois ans, du Docteur Jean-François LASSERRE de Bordeaux, en accord avec tous les partenaires. Les responsables locaux des différentes facultés dentaires impliquées sont les suivants: Doumit MOUNIR pour Antélias , Anne CLAISSE pour Lille, José VREVEN pour Louvain, Jean-Louis BROUILLET pour Marseille, Daniel KANDELMAN pour Montréal, Philippe LEMAITRE pour Nantes, Michel MAQUIN pour Reims, Jean-François MICHEL pour Rennes, Corinne TADDEI pour Strasbourg.

III - MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Ces filières associent en cycle de deux ans, trois missions de deux enseignants français au Vietnam par année universitaire et par filière (soit 24 missionnaires pour les deux ans et pour les deux filières) avec des stages hospitalo-universitaires destinés aux jeunes odontologistes vietnamiens sélectionnés qui bénéficieront de trois postes fléchés à l'issue du cycle de deux ans et par filière (soit 6 postes pour les deux filières) dans les différentes facultés dentaires françaises impliquées.

Des partenariats avec les industriels dentaires sont vivement souhaités en association aux financements de l'Ambassade. Au vu des charges de cours importantes (20 heures par missionnaire et par mission) ils peuvent financer l'envoi d'un troisième missionnaire par mission en particulier pour associer des enseignants francophones non français qui font partie du «Collège de Coordination Francophone des Echanges Odontologiques avec le Vietnam» (Montréal - Louvain -Antélias) .

1 - Missions de formation

Les cours sont donnés en français avec une traduction assurée par les enseignants francophones vietnamiens de telle sorte que tous les étudiants inscrits au " Master' suivent le DIU. En début d'année universitaire, une évaluation linguistique et une présélection des candidats à un stage en France est faite par les institutions en liaison avec les services linguistiques de l'Ambassade.

Sur deux ans se dérouleront, par filière, à Hanoi et Ho Chi Minh Ville, six sessions d'une semaine de cours en français intégrés dans le "Master" vietnamien. Une évaluation des connaissances est assurée à l'issue de chaque session.

Les candidats des autres villes se rendant à ces sessions reçoivent une aide de l'Ambassade de France qui prend en charge leur déplacement et contribue à leurs frais de séjour.

A l'issue du cycle de deux ans de mission, est établie la sélection définitive des candidats

qui bénéficieront des stages hospitalo-universitaires en France.

2 - Stages - Universitaires

A l'issue des deux années de formation, trois Odontologues vietnamiens par filière seront sélectionnés, soit six au total pour les deux filières, pour partir en France où ils effectueront un stage d'une année dans leur spécialité.

L'arrivée en France des stagiaires doit avoir lieu au début du mois de novembre.

Pour un stage d'une année, le stagiaire doit s'inscrire dans un Certificat d'Etudes Supérieures du Groupe B de sa spécialité (après, si nécessaire, dispense du CES de groupe A par la faculté d'accueil).

Le Ministère des Affaires Etrangères français facilite les formalités de visa, finance le titre de transport Vietnam - France ainsi qu'un pré-stage linguistique de 15 jours.

Remarque: Un certain nombre de dentistes partent pour la France grâce à des accords divers ou des contacts personnels. Ils peuvent bénéficier de la même aide à condition:

- d'avoir une moyenne de 10/20 aux évaluations effectuées lors des missions des filières de formation
- que les services d'accueil garantissent les conditions de rémunération et de formation post-universitaire.

Toutefois, il est souhaitable que les enseignants français contribuent directement à la sélection de leurs stagiaires en participant à l'une des missions.

IV - EVALUATION DU PROGRAMME DE FORMATION

Le bureau de coopération médicale de l'Ambassade de France effectuera une évaluation annuelle de l'adaptation en France des Odontologues stagiaires comme elle le fait depuis 1999 avec les médecins stagiaires vietnamiens. Il s'agit de savoir si l'adaptation au stage, et

éventuellement aux fonctions, a été satisfaisante et quelles améliorations apporter à la préparation des stagiaires avant leur départ.

Une évaluation à moyen et long terme est envisageable pour savoir si les anciens stagiaires vietnamiens francophones occupent des postes clefs dans le milieu hospitalier et universitaire en temps que formateurs odontologistes.